

ADTC Savoie

Proposition

Des transports en commun pour accéder à Savoie Grand Revard sans nuisances

Version 4.0 - 18 décembre 2011 - http://adtc.savoie.free.fr/ Contact : adtc.savoie@free.fr - Alain Caraco - 06 84 13 62 55
--

Introduction

En hiver, les week-ends et pendant les vacances scolaires, Savoie Grand Revard, domaine de sports d'hiver de proximité apprécié des Chambériens, des Aixois et aussi des Lyonnais et des Grenoblois est encombré de voitures.

La station de la Féclaz, qui a pourtant augmenté son offre de parking de 350 places en 2006, se transforme en une gigantesque aire de stationnement, légal ou sauvage. A la descente, un embouteillage paralyse pendant plusieurs heures le village de Saint-Jean-d'Arvey et parfois même celui de Curienne.

Le service de bus actuel est très insuffisant : trois à cinq aller-retours quotidiens, avec des horaires très peu lisibles et des tarifs dissuasifs. Le terminus des bus à La Féclaz sert de parking sauvage et aucune installation n'est prévue pour permettre aux voyageurs de se changer, de laisser leurs affaires en consigne ou simplement d'attendre à l'abri.

La question de la desserte de Savoie a déjà été évoquée à plusieurs reprises :

- communiqué de l'ADTC Savoie du 11 février 2008 pour réclamer des transports en commun,
- tracts d'une association de Saint-Jean-d'Arvey diffusés aux automobilistes traversant le village pour réclamer une déviation routière,
- commission transports de Chambéry Métropole du 24 février et du 17 mars 2009, à l'occasion du transfert du service de bus scolaire Chambéry - Les Déserts du Conseil général 73 à Chambéry Métropole,
- réunion d'échange du 3 avril 2009 sur le développement coordonné des transports en commun des agglomérations de Chambéry et d'Aix-les-Bains,
- forum climat du 7 avril 2009 organisé au Manège par Chambéry Métropole

Le transfert du service scolaire Chambéry - Les Déserts du Conseil général de la Savoie à Chambéry Métropole à compter du 1er septembre 2009 a été une occasion manquée de réétudier le service touristique.

Avec ce dossier, l'ADTC Savoie souhaite présenter l'offre actuelle, mal connue par le public comme par les décideurs, et faire des propositions à court et à moyen terme pour une offre de transport en commun touristique vraiment attractif et susceptible de faire diminuer le nombre de voitures accédant à Savoie - Grand Revard.

Ce dossier ne prétend pas se substituer à une étude détaillée sur le sujet. Il vise simplement à consigner en un document unique l'expertise et les propositions des usagers, afin que celles-ci soient intégrées dans l'étude officielle proprement dite.

1 La situation actuelle

1.1 Savoie Grand Revard, un enjeu de la mobilité durable

En hiver, les week-ends et pendant les vacances scolaires, Savoie Grand Revard, domaine de sports d'hiver de proximité apprécié des Chambériens, des Aixois et aussi des Lyonnais et des Grenoblois est encombré de voitures.

Savoie Grand Revard est le plus grand site de ski de fond de France. On y pratique aussi le ski alpin, à un niveau débutant et familial, la raquette, la luge et le chien de traîneau.

Le site connaît également une activité estivale de moindre intensité, ne générant pas de congestions en matière de circulation ou de stationnement.

Le domaine est accessible depuis trois portes :

- La Féclaz, station familiale, porte privilégiée depuis Chambéry, mais aussi Grenoble, le Nord-Isère et Lyon,
- Le Revard, station familiale, porte privilégiée depuis Aix-les-Bains,
- Saint-François-de-Sales, porte privilégiée depuis Annecy, mais aussi par les amateurs de calme, la porte se limitant à un foyer de ski de fond.

Situé à proximité de zones urbaines densément peuplées, Savoie Grand Revard représente un réel enjeu de la mobilité durable. Il est en effet préférable pour l'environnement que les gens puissent se livrer à leurs activités de plein air sans avoir à parcourir de longues distances. A condition, bien sûr, que la quasi-totalité des trajets ne se fasse pas en automobile.

1.2 Un poumon vert et blanc envahi par l'automobile

1.2.1 Circulation

Les dimanches d'hiver, ainsi que les samedis (notamment en période de vacances scolaires), la circulation automobile est intense, surtout à la descente, plus concentrée dans le temps.

Certains dimanches de février, 5000 voitures traversent Saint-Jean-d'Arvey, sur la route de Chambéry à La Féclaz. Une grande partie de la traversée du village est limitée à 30 km/h. Le bouchon peut durer plusieurs heures le dimanche en fin d'après-midi. Une déviation routière est envisagée. Elle ne ferait cependant qu'inciter à monter à la Féclaz en voiture, accentuant le problème du stationnement sur le plateau.

Lorsque la route directe par Saint-Jean-d'Arvey est saturée, un embouteillage se crée sur la route alternative par Curienne.

1.2.2 Stationnement

La station de la Féclaz, qui a pourtant augmenté son offre de parking de 350 places en 2006, se transforme en une gigantesque aire de stationnement, légal ou sauvage.



Campagne publicitaire, janvier 2006

Malgré une offre de parkings officiels abondante, le stationnement sauvage envahit la station.



L'arrêt de bus de la Féclaz, hiver 2010-2011. Par rapport aux années précédentes, un effort a été fait pour éviter le stationnement gênant sur la zone réservée au bus. En revanche, le poteau et les horaires restent inaccessibles.

1.3 Une offre TC peu attractive

Deux lignes sont exploitées sous l'autorité du Conseil général de la Savoie :

<http://www.mobisavoie.fr/>

A la date de la reprise du service, le 17 décembre 2011, **aucune information n'était disponible sur ce site web.**

1.3.1 C8 : Chambéry - La Féclaz

L'offre actuelle est peu consistante, le nombre d'allers-retours variant de 3 à 5.

Du samedi 17 décembre 2011 au dimanche 25 mars 2012

Chambéry	La Féclaz	Circule
08:10	09:00	Tous les jours
10:45	11:30	Du 17/12/11 au 02/01/12 et du 11/02/12 au 11/03/12
12:25	13:10	Tous les jours
14:15	15:00	Le samedi
16:30	17:15	Tous les jours

La Féclaz	Chambéry	Circule
09:15	10:00	Tous les jours
13:30	14:15	Tous les jours
15:00	16:00	Le samedi
17:00	17:45	Du 17/12/11 au 02/01/12 et du 11/02/12 au 11/03/12
17:30	18:15	Tous les jours

1.3.2 C7 : Aix-les-Bains - Le Revard - La Féclaz

L'offre actuelle est peu consistante (2 AR quotidiens), mais lisible. Dans la pratique, il y a deux possibilités d'aller (8h30 ou 11h45), mais une seule de retour (17h00).

Du samedi 18 décembre 2010 au dimanche 27 mars 2011

Aix-les-Bains	Le Revard	La Féclaz	Circule
08:30	09:20	09:45	Tous les jours
11:45	12:35	13:00	Tous les jours

La Féclaz	Le Revard	Aix-les-Bains	Circule
10:00	10:25	11:15	Tous les jours
17:00	17:25	18:15	Tous les jours

1.3.3 Tarifs actuels

1.3.3.1 Billet à l'unité

Le billet à l'unité est vendu au **tarif dissuasif** de 6,00 €. **L'aller-retour est à 9,00 €.** Les jeunes et les saisonniers bénéficient du demi-tarif.

Ces tarifs ne sont pas concurrentiels face à la voiture (40 Km AR = 2 à 4 litres de carburant, pour 1 à 5 personnes).

1.3.3.2 Abonnements

Il semble qu'un abonnement mensuel est proposé, à 30 € par mois calendaire, ainsi que des tarifs préférentiels pour les jeunes et les saisonniers. Cependant, on ne trouve aucune information à ce sujet sur le site du Conseil général de la Savoie : <http://www.mobisavoie.fr/>

1.3.3.3 Forfait ski + bus

Il existe des forfaits ski + bus. Leur modèle tarifaire est très complexe et leur rentabilité pour l'utilisateur très variable. Un enfant de moins de 12 ans qui prendrait un forfait journée ski nordique + bus paierait même 12,00 € au lieu de 9,50 € en payant séparément le bus et le forfait !

Journée	Ski seul	Ski + bus	Surcoût bus
Alpin 13 ans ou -	13,00 €	17,00 €	4,00 €
Alpin 13-25 ans >	17,00 €	17,00 €	Gratuit !
Alpin 26 ans ou +	17,00 €	21,00 €	4,00 €
Nordique 13 ans ou -	5,00 €	12,00 €	7,00 €
Nordique 13-25 ans >	8,50 €	12,00 €	3,50 €
Nordique 26 ans ou +	8,50 €	17,20 €	8,70 €

6 jours	Ski seul	Ski + bus	Surcoût bus
Alpin 13 ans ou -	70,00 €	84,00 €	10,00 €
Alpin 13-25 ans >	84,00 €	84,00 €	Gratuit !
Alpin 26 ans ou +	84,00 €	104,00 €	20,00 €
Nordique 13 ans ou -	24,00 €	57,00 €	33,00 €
Nordique 13-25 ans >	43,00 €	57,00 €	14,00 €
Nordique 26 ans ou +	43,00 €	84,00 €	41,00 €

Saison	Ski seul	Ski + bus	Surcoût bus
Alpin 13 ans ou -	140,00 €	203,00 €	63,00 €
Alpin 13-25 ans >	170,00 €	203,00 €	33,00 €
Alpin 26 ans ou +	170,00 €	253,00 €	83,00 €
Nordique 13 ans ou -	25,00 €	120,50 €	95,50 €
Nordique 13-25 ans >	77,00 €	120,50 €	44,50 €
Nordique 26 ans ou +	77,00 €	188,50 €	112,50 €

On retiendra donc que les forfaits skis + bus sont très avantageux pour les jeunes des 13 à 25 ans pratiquant occasionnellement le ski alpin et sans intérêt pour les adultes à partir de 26 ans pratiquant régulièrement le ski nordique. La discrimination en faveur du ski alpin, pour lequel le supplément bus est toujours moins cher que pour le ski nordique, n'est pas justifiée.

Dans presque tous les cas, il est plus économique de monter en voiture, surtout si on est plusieurs à bord.

1.3.4 Conclusion sur l'offre hivernale

L'offre TC actuelle permet aux personnes non motorisées et ayant peu de contraintes horaires (par exemple retraités ou jeunes pendant les vacances scolaires) d'accéder à Savoie Grand Revard depuis Chambéry ou Aix-les-Bains.

Peu consistante et chère, elle n'est en revanche absolument pas attractive pour des personnes disposant d'une voiture, d'autant plus que le stationnement est gratuit sur le plateau.

1.3.5 L'offre estivale

Bien que ce document ne concerne que l'offre hivernale, notons qu'il existe aussi une offre estivale, uniquement au départ d'Aix-les-Bains, avec une logique tarifaire différente.

L'aller-retour est à 5,50 €. Les VTT peuvent être embarqués sans supplément de prix.

Ce service fonctionne tous les samedis et dimanches de juin et tous les jours en juillet-août.

Aix-les-Bains	Le Revard	La Féclaz
08:45	09:35	10:00
11:30	12:20	12:45
14:20	15:10	15:35
17:00	17:50	18:15

La Féclaz	Le Revard	Aix-les-Bains
10:05	10:30	11:25
12:50	13:15	14:10
15:35	16:00	16:55
18:15	18:40	19:35

2 Les propositions à court terme

2.1 Quel itinéraire ?

Deux modes d'organisation sont envisageables.

2.1.1 Une ligne diamétrale Chambéry - La Féclaz - Le Revard - Aix-les-Bains

Cette « ligne des neiges » suit le modèle de la ligne des plages, exploitée avec succès en été.

Itinéraire proposé :

- gare de Chambéry (correspondance SNCF)
- Eléphants (correspondance bus urbains)
- futur parking relais du Carrefour de la Trousse. Ce parking, prévu pour les trajets domicile-travail, pourrait ainsi servir aussi le dimanche.
- Plaimpalais (luge et ski)
- La Féclaz
- Les Quatre Chemins (arrêt important pour les raquettes et l'accès au ski de fond lorsqu'il y a peu de neige)
- Le Revard
- un parking relais en périphérie d'Aix-les-Bains
- gare d'Aix-les-Bains (correspondance SNCF)

Longueur : environ 50 km

Temps de trajet estimé : 2 heures

Avantage :

- offre simple
- assure la fonction de navette intersites.

Inconvénient :

- ligne diamétrale pour une liaison sur laquelle il n'y a pas de trafic de bout en bout.

2.1.2 Deux lignes Chambéry - La Féclaz et Aix-les-Bains - Le Revard - La Féclaz

On peut aussi envisager deux lignes, en correspondance au centre de La Féclaz :

- La Féclaz - Chambéry
- La Féclaz - Le Revard - Aix-les-Bains

Cette solution serait particulièrement intéressante si la crémaillère Aix-les-Bains - Le Revard était remise en service et prolongée à La Féclaz, la liaison avec Chambéry restant assurée par bus.

2.1.3 Une ligne complémentaire La Féclaz - Saint-François-de-Sales

Longueur : environ 10 km

Temps de trajet estimé : 20 minutes

Il est important desservir Saint-François-de-Sales, qui pourrait de ce fait devenir la porte préférée des automobilistes si, faute de transports en commun, elle continue à offrir le stationnement gratuit. Cette ligne est donc justifiée quelle que soit la structure retenue (une seule ligne diamétrale ou deux lignes en correspondance à La Féclaz).

On pourrait faire partir la ligne de Plaimpalais, afin de gagner 3 km. Il n'est cependant pas sûr qu'on puisse établir à cet endroit un point de correspondance offrant sécurité et confort.

Il conviendra aussi d'étudier l'impact du trafic à destination des Aillons et du Margériaz sur la traversée de Saint-Jean-d'Arvey, pour voir s'il faut aussi une ligne de TC en période de pointe.

2.2 Des horaires adaptés

2.2.1 Une période de circulation adapté

Le service doit être assuré de l'avant-dernier samedi de décembre au dernier dimanche de mars.

2.2.2 Une fréquence suffisante

Afin d'assurer un bon rapport qualité/coût, on peut envisager deux périodes de services :

- la période de pointe comprend les vacances de Noël et d'hiver de la zone A, ainsi que tous les samedis et les dimanches. Pour proposer une offre concurrentielle face à l'automobile, 9 AR par jour sont un minimum.
- la période creuse va du lundi au vendredi, hors vacances scolaires. L'objectif étant simplement d'offrir un accès à Savoie Grand Revard aux personnes non motorisées, 2 ou 3 AR par jour peuvent suffire s'ils permettent de monter, au choix, pour la matinée, l'après-midi ou la journée.

2.2.3 Des horaires en correspondance avec les trains venant de Lyon, Grenoble, Annecy

2.2.3.1 Arrivée des TER à Chambéry selon les règles du cadencement

- De Lyon : h+58
- De Grenoble : h+21

Les bus devraient donc partir au plus tôt à h+30

2.2.3.2 Départ des TER de Chambéry selon les règles du cadencement

- Vers Lyon : h+02
- Vers Grenoble : h+38

Les bus devraient donc arriver au plus tard à h+30

2.2.3.3 Arrivée des TER à Aix-les-Bains selon les règles du cadencement

- De Lyon : h+19
- D'Annecy : h+22

Les bus devraient donc partir au plus tôt à h+30

2.2.3.4 Départ des TER d'Aix-les-Bains selon les règles du cadencement

- Vers Lyon : h+41
- Vers Annecy : h+37

Les bus devraient donc arriver au plus tard à h+30

2.2.4 Propositions d'horaires

Cette proposition se place dans l'hypothèse d'une ligne diamétrale Chambéry -Aix-les-Bains et d'une ligne complémentaire La Féclaz - Saint-François-de-Sales. L'autre hypothèse (deux lignes venant l'une de Chambéry et l'autre d'Aix-les-Bains, en correspondance à La Féclaz) n'a pas été étudiée ici.

Cette proposition ne prétend pas être la seule possible, mais un exemple de grille horaire suffisamment attractive et lisible. Si le trafic le justifie, une fréquence de 30 minutes, au moins l'après-midi, serait bien sûr préférable.

2.2.5 Ligne diamétrale Chambéry - La Féclaz - Le Revard - Aix-les-Bains

TLJ : circule tous les jours

SDV : circule samedi, dimanche et pendant les vacances de Noël et d'hiver de la zone A

	TLJ	SDV	SDV	SDV	TLJ	SDV	SDV	SDV	TLJ
Chambéry	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30
La Féclaz	09:15	10:15	11:15	12:15	13:15	14:15	15:15	16:15	17:15
Le Revard	09:45	10:45	11:45	12:45	13:45	14:45	15:45	16:45	17:45
Aix-les-Bains	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30

	TLJ	SDV	SDV	SDV	TLJ	SDV	SDV	SDV	TLJ
Aix-les-Bains	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30
Le Revard	09:15	10:15	11:15	12:15	13:15	14:15	15:15	16:15	17:15
La Féclaz	09:45	10:45	11:45	12:45	13:45	14:45	15:45	16:45	17:45
Chambéry	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30

2.2.6 Ligne complémentaire La Féclaz - Saint-François-de-Sales

Circule uniquement samedi, dimanche et pendant les vacances de Noël et d'hiver de la zone A

La Féclaz	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15:20	16:20	17:20
Saint-François	09:50	10:50	11:50	12:50	13:50	14:50	15:50	16:50	17:50

Saint-François	09:50	10:50	11:50	12:50	13:50	14:50	15:50	16:50	17:50
La Féclaz	10:10	10:10	12:10	13:10	14:10	15:10	16:10	17:10	18:10

2.3 Des parkings relais

Les voyageurs venant du centre des agglomérations de Chambéry et d'Aix-les-Bains, ainsi que ceux descendant du train, pourront facilement accéder au bus à pied.

Pour les autres, il sera nécessaire de prévoir des parkings relais (P+R) .

A l'est de Chambéry, le futur parking relais de La Trousse sera tout indiqué. En attendant sa réalisation, un accord pourrait être passé le dimanche avec un ou plusieurs centres commerciaux de Bassens (Carrefour) ou Saint-Alban-Leyse (Darty, Décathlon). On étudiera aussi les possibilités de P+R au stade des Barillettes.

Au nord d'Aix-les-Bains, un P+R serait également utile.

2.4 Des arrêts aménagés

Dans Chambéry et dans Aix-les-Bains, les arrêts sont communs avec ceux des bus urbains et ne nécessitent pas d'aménagement particulier.

En revanche, des arrêts aménagés, permettant d'attendre dans de bonnes conditions sont indispensables à La Féclaz et au Revard. Une petite gare routière, dans un style bauju ou contemporain, pourrait être édiflée au centre de La Féclaz, en utilisant des techniques de construction écologiques (bois, électricité solaire, etc...).

Les foyers de ski de fond du Revard et de Saint-François-de-Salles peuvent assurer facilement les fonctions de consigne et vestiaire, fonction actuellement assurée par les coffres des automobiles en stationnement sur le plateau. En revanche, il faudra organiser cette fonction à La Féclaz, qui ne dispose plus d'un véritable foyer de ski de fond.

2.5 Un modèle économique adapté

2.5.1 Des tarifs attractifs

Pour être attractif, le prix du billet de devrait pas dépasser 5 € l'AR pour une personne, 10 € pour un groupe jusqu'à 5 personnes. Les liaisons Chambéry - La Féclaz et Aix-les-Bains - Le Revard se trouvent respectivement à l'intérieur du périmètre des transports urbains chambériens et aixois. Les tickets et abonnements STAC et Ondéa devraient donc y être acceptés, comme ils le sont déjà sur la ligne des plages.

Le parking relais serait gratuit.

2.5.2 Des sources de financement complémentaires

Le parking sur le plateau serait payant (10 € la journée) uniquement les samedis, dimanches et pendant les vacances scolaires de la zone A, de 9h00 à 17h00. Un tarif préférentiel (10 € par mois) serait accordé aux résidents permanents.

Un service de bus attractif aurait un taux de remplissage bien supérieur aux navettes actuelles et offrirait donc de meilleures recettes de billetterie.

La création du bus des neiges permettrait en outre d'économiser la réalisation de la déviation routière de Saint-Jean-d'Arvey.

2.6 Des bus adaptés

L'essentiel du service ayant lieu les samedis, dimanches et jours de vacances scolaires, on pourrait utiliser des bus servant habituellement au ramassage scolaire.

Il conviendrait cependant de les aménager pour le transport des skis et les bagages.

Surtout ces bus devraient être visibles, grâce à un pelliculage du genre de celui utilisé pour la ligne des plages et le ligne nature en été.

2.7 Une communication adaptée

La réussite du projet passe par une communication suffisante auprès du public local et régional, par tous les médias (presse, radio, télévision, internet, affichage, flyers).

Il est important de proposer aussi des forfaits train + bus depuis Lyon, Grenoble, Annecy et Genève.

Enfin, il est nécessaire d'inciter les hébergeurs (hôteliers, loueurs professionnels, loueurs particuliers) à informer leurs clients sur l'accès en bus et le parking payant et de les encourager à offrir un AR en bus à leurs clients.

3 Des idées à plus long terme

Si, comme nous le pensons, la desserte par bus de Savoie Grand Revard est un succès, il sera alors temps de réétudier des solutions plus lourdes et plus pérennes de transport en commun :

- La remise en service de la crémaillère du Revard, comme le propose la RATC. Il sera intéressant de suivre la remise en service de la crémaillère du Puy-de-Dôme, prévue pour l'été 2012.
- La mis en service d'une télécabine, qui a déjà fait l'objet de deux études au début des années 2000.